

DEPARTEMENT  
de la Haute - Corse

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations du Conseil  
Communautaire de la Communauté de  
Communes MARANA GOLO  
2021/68**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris par à la délibération
37	37	27

Date de la convocation  
**23/11/2021**

Date d'affichage

Objet de la Délibération

Budget 40003  
Décision Modificative N°2

L'an deux mil vingt et un et le mardi 30 novembre à 11h30

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean DOMINICI

**Présents (18) :** Paule ALBERTINI – Vincent BRUSCHINI – Jérôme CAPPELLARO – Jean DOMINICI - Joseph GALLETTI – Jean Charles GIABICONI - Isabelle GIUDICELLI - Bernard GRAZIANI – Maryline MASSONI - Jean François MATTEI – Alain MAZZONI – François MONTI – Anne Marie NATALI – Angèle NERI – José OLIVA -- Pierre Antoine PASQUALINI – Jeanne Baptiste SAVELLI Charlotte TERRIGHI –

**Pouvoirs (9) :** Maria GAROBY donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO – Christophe GRAZIANI donne pouvoir à Charlotte TERRIGHI – Charles MARCELLI donne pouvoir à José GALLETTI - Augustine GARIBALDI donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI - Gabriel PASQUALI donne pouvoir à Pierre Antoine PASQUALINI - Marjorie PINDUCCI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI – Frédéric RAO donne pouvoir à Jérôme CAPPELLARO - Jean Pierre VALDRIGHI donne pouvoir à Jean Charles GIABICONI - Jean Marc MATTEI donne pouvoir à Jean DOMINICI

**Absents (10) :** Christiane ALBERTINI - Chantal AMBROSI - Muriel BELTRAN – Christelle CRUCIANI Patrick EIDEL GUIDICELLI – Fortuné FELICELLI – Ange LAMBERTI - Pierre NATALI – Georges RISTICONI-- Charlotte VITTORI

Monsieur Bernard GRAZIANI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Le Président informe le conseil de la nécessité de modifier ou compléter certains crédits prévus au budget primitif et présente la première décision modificative. Elle porte sur des ajustements et des inscriptions budgétaires effectués en section de fonctionnement et en section d'investissement. Conformément au tableau joint en annexe, la section de fonctionnement et la section d'investissement se présentent en équilibre en recettes et en dépenses.

Le conseil ouï cet exposé et après en avoir délibéré, décide :

- **D'approuver** la décision modificative N°2 du budget annexe Eau (40003) de l'exercice 2021 présentée en équilibre tant en recettes qu'en dépenses dans la section de fonctionnement et d'investissement selon le tableau joint en annexe.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

**Le Président  
Jean DOMINICI**

  
**Le Président de la Communauté  
de Communes Marana-Golo**

Acte rendu exécutoire,  
Après dépôt en Préfecture  
**LE :** \_\_\_\_\_  
Et publication ou notification  
**DU :** \_\_\_\_\_

Jean DOMINICI Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20211221-2021-068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2021  
Affichage : 21/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation





2B148 Code INSEE	Communauté de Communes MARANA-GOLO COMMUNAUTE DE COMMUNES EAU	DM n°2 2021
---------------------	--	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

Décision modificative n°2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-6226 : Honoraires	0.00 €	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-6287 : Remboursements de frais	0.00 €	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>0.00 €</b>	<b>42 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-6541 : Créances admises en non-valeur	20 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante</b>	<b>20 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	22 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>22 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total FONCTIONNEMENT</b>	<b>42 000.00 €</b>	<b>42 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-1641 : Emprunts en euros	0.00 €	3 693.33 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>0.00 €</b>	<b>3 693.33 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2031-600 : Etudes BRGM-IMAGEAU	3 693.33 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 693.33 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>3 693.33 €</b>	<b>3 693.33 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0.00 €</b>		<b>0.00 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-200036499-20211221-2021-068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2021  
Affichage : 21/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation

